



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le 1er mai 2026, le 1er projet de règlement numéro U-27 sur les projets particuliers de construction, de modification, et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Le présent règlement vise notamment à :

- *Permettre une souplesse pour des projets ne cadrant pas avec les règlements d'urbanisme actuel;*
- *Permettre un encadrement plus complet moyennant des garanties d'exécution de travaux conforme;*
- *Et enfin, un règlement de zonage par projet.*

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 4 juin 2026 à 19 h au 544, chemin du Tour-du-Lac à la Municipalité de Lac-Simon. L'objet de l'assemblée est de présenter ce projet de règlement, de consulter la population.

Au cours de cette assemblée, le Maire ou un de ses représentants expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet du projet de règlement numéro U-27 sur les projets particuliers de construction, de modification, et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (a-19.1)*.

Le projet de règlement numéro U-27 sur les projets particuliers de construction, de modification, et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ne contient pas de propres à des règlements susceptibles d'approbation

Le projet de règlement peut être consulté, sans frais, à l'Hôtel de Ville de la Municipalité, situé au 544, chemin du Tour-du-Lac dans la municipalité de Lac-Simon, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné à Lac-Simon, le 20 mai 2026.

Charles Whissell

Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

RENSEIGNEMENT : (819) 428-3906